

Financement familial pour l'achat d'un appartement

Par dianou, le 24/07/2010 à 19:52

Bonjour,

Mes parents ont t'ils le droit d'acheter un appartement à mon nom.

Ils souhaitent m'aider à financer l'achat de mon appartement et en échange je leur rendrais un peu d'argent tous les mois comme une sorte de loyer.

Cela est t'il légal ? es ce que ca fait partie d'un héritage ? Il y a t'il un impot a payer ? Merci par avance.

Cordialement.

Par fabienne034, le 25/07/2010 à 10:06

OUI ILS PEUVENT EN PROFITER POUR VOUS FAIRE UNE DONATION

POUR TOUT SAVOIR SUR LES DONATIONS ET SUCCESSIONS

http://www.fbls.net/testamentinfo.htm

Par dianou, le 28/07/2010 à 14:25

Merci pour votre réponse.

Je suis aller sur le site dont vous m'avez donné le lien mais je n'ai pas trouver les donations

du vivant.

Connaissez-vous un site qui en parle, ou savez-vous le montant maximal qu'ils peuvent me donner et à combien se montent les impots s'y associant.